

## CARTE D'ADHERENT

Elle est obligatoire pour toute activité.

Elle apporte une assurance qui offre des garanties supplémentaires pendant votre activité (sauf en individuelle accident) et contribue au fonctionnement de la M.J. Le règlement de l'adhésion s'effectue au secrétariat de la M.J.

## INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES

Pour la rentrée, une journée est prévue : le Mercredi 14 Septembre 2011

Le démarrage des activités aura lieu le Lundi 19 Septembre. Les inscriptions et le paiement de la cotisation d'activité se feront alors, au secrétariat de l'AUTAN aux horaires indiqués sur la couverture du dépliant, sinon auprès du professeur. Trois chèques trimestriels sont demandés lors de l'inscription à une activité et sont débités les 10 des mois d'Octobre, Février et Mai.

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure, à voir avec le Bureau de l'AUTAN.

La carte d'adhérent reste toujours acquise.

L' AUTAN est un lieu de création, de loisirs et de rencontres.

- Chacun peut y développer un projet qui lui tient à cœur, ou y passer un moment agréable.
- C'est aussi un espace de solidarité entre les adhérents et entre les générations.
- Etre adhérent, c'est aussi être acteur de la vie associative.

## FONCTIONNEMENT 2011 - 2012

Horaire d'ouverture du Secrétariat

Le Mercredi:

14h00 à 18h00

Renseignements téléphoniques au

05.61.83.89.49.



L'AUTAN

Maison des Jeunes

Place de la poste  
31570 LANTA

05.61.83.89.49.  
autan4@wanadoo.fr

Activités  
2011 - 2012